CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E110852** **VALABLE JUSQU'AU** **08/10/2027**

ÉDITÉ LE 04/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/09/1985

Raison sociale : MAYTOP BRETAGNE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/06/2024

Capital : 40 000

2 RUE ANTOINE DE LAVOISIER
ZI DU PRAT
56000 VANNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 333 709 574 RCS

Siret : 333 709 574 00078

Code NACE : 4752A

Numéro caisse de congés payés : 5419380

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 30846130T1803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 30846130T1803

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 02 97 47 06 61 **Fax :**

Portable : 06 21 07 13 42

Responsabilité légale :
MACE THIERRY GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : https://www.maytop-bretagne-menuiseries.fr/

E-mail : ck.maytop@gmail.com

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 130 294 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	9	09/10/2025
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage	9	09/10/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/08/2026 11:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E110852** **VALABLE JUSQU'AU** **08/10/2027**

ÉDITÉ LE **04/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/09/1985
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/06/2024
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 333 709 574 RCS

Siret : **333 709 574** **00078**
Code NACE : 4752A
Numéro caisse de congés payés : 5419380

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 30846130T1803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 30846130T1803

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **MAYTOP BRETAGNE**

2 RUE ANTOINE DE LAVOISIER
ZI DU PRAT
56000 VANNES

Téléphone : 02 97 47 06 61 **Fax :**
Portable : 06 21 07 13 42

Site Internet : https://www.maytop-bretagne-menuiseries.fr/
E-mail : ck.maytop@gmail.com

Responsabilité légale :
MACE THIERRY GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/10/2025
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	09/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/10/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/10/2025
o Isolation des combles perdus	09/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/08/2026 11:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.